

NON AU HARCÈLEMENT

CONSEILS AUX VICTIMES : ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

HARCÈLEMENT : COMMENT PUIS-JE ÊTRE AIDÉ ?

Comment reconnaître une situation de harcèlement

Si, à l'école, tes camarades se moquent de toi, te volent ou abîment tes affaires, te donnent des surnoms méchants, rigolent quand tu participes en classe, te bousculent. Si tu te sens mis de côté, s'ils refusent de jouer ou de déjeuner avec toi. Si tout cela te blesse et tu ne sais pas comment faire pour que cela s'arrête. Tu es victime de telles violences de façon répétée, cela s'appelle du harcèlement.

Aucun enfant, aucun élève ne doit subir cela, personne ne doit rester silencieux !

Que peux-tu faire pour être aidé ?

Il faut en parler pour trouver de l'aide et des solutions :

- **À un adulte de ton école** : ta maîtresse ou ton maître, la personne qui surveille la cantine, l'animateur avec qui tu fais peut-être des activités le midi ou après la classe. Ils peuvent t'écouter et t'aider.
- **À tes parents ou une personne de ta famille ou de ton entourage** : ils pourront contacter l'école.
- **À un camarade** de classe ou de l'école qui pourra en parler à un adulte.
- Ne reste pas seul face à ton problème. Tu dois savoir que les adultes doivent te protéger et t'aider

Parler du harcèlement c'est agir pour que cette violence contre toi s'arrête et qu'elle ne touche pas d'autres élèves ou peut-être toi-même une nouvelle fois.

Tu peux raconter, écrire ou dessiner ce qui s'est passé avec tous les détails dont tu te souviens (fais-toi aider si nécessaire). Tu peux aussi noter la date, l'heure, les personnes présentes, la description des faits, leur répétition, ce que tu ressens, tes réactions face à cette situation, etc.

Ce que tu ne dois pas faire

N'essaie pas de résoudre le problème toi-même (ni avec des amis) par la violence.

SI TU NE TE SENS PAS À LAISE POUR EN PARLER À QUELQU'UN DE TON ÉCOLE OU DE TA FAMILLE, CONTACTE-LE :
N° VERT « NON AU HARCÈLEMENT » :

3020 Service & appel gratuits

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)



SI LE HARCÈLEMENT A LIEU SUR INTERNET, APPELLE-LE :
N° VERT « NET ÉCOUTE » :

0800 200 000

Gratuit, anonyme, confidentiel et ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h